

Par le chant et la musique, la volonté de « vivre ensemble »

Pour la troisième année consécutive la Nuit Sacrée réunira des chorales de diverses traditions spirituelles : chrétiens, juifs, musulmans, bouddhistes, hindouistes.

C'est ainsi que se produiront tour à tour en début de soirée :

- Le chœur orthodoxe russe Izbor,
- La chorale de Kehilat Gesher, synagogue libérale franco-anglophone de Paris,
- La formation de chants soufis de la Tariqa Qadiriyya Boutchichiyya, venue spécialement du Maroc,
- L'ensemble du Temple hindouiste Ganesh,
- L'ensemble d'un Temple bouddhiste.

Puis, jusqu'au petit matin s'exprimera une douzaine d'ensembles de chanteurs, musiciens et danseurs de différentes sensibilités, origines culturelles et expressions allant de la tradition à la modernité.

Témoignages de jeunes sur leur volonté de vivre ensemble

Cette année l'accent sera mis sur les raisons profondes qui motivent la Nuit Sacrée. Comme il est rappelé dans le Manifeste qui a présidé en 2016 à la création de cet événement, il s'agit bien de promouvoir la cohésion sociale, le bien commun, la tolérance... en d'autres termes de manifester la volonté de « vivre ensemble ».

Ainsi, des témoignages de jeunes de diverses spiritualités ont été recueillis dans le réseau du mouvement Coexister et seront diffusés par projection vidéo entre les prestations des chorales dans l'église et par Internet.

Autres temps forts de la Nuit Sacrée

Comme souhaité lors des éditions précédentes de la Nuit Sacrée, plusieurs expressions permettront aux participants de « vivre ensemble » quelques temps forts :

- **Un chant** : Les chanteurs de Saint-Merry ont composé un chant titré « Pour vivre ensemble ». Il sera offert pour accueillir le public et repris plus tard dans la soirée. Le texte du chant sera porté sur le dépliant programme afin que le plus grand nombre de participants puissent chanter ensemble.
- **La rupture du jeûne du Ramadan** : Comme l'an dernier, la Nuit Sacrée se situe en période du Ramadan qui débute le 15 mai. La rupture du jeûne – *Iftar* ou *ftour* – sera marquée par une distribution symbolique de dattes après que les représentants des diverses religions aient témoigné de leur fraternité à l'égard des musulmans.
- **Une minute de silence et un moment d'échange** : A un autre moment de la soirée, un temps de silence sera proposé à l'ensemble des participants en hommage aux victimes de l'intolérance, de la discrimination, de la violence ou tout banalement de l'ignorance et de l'indifférence.

Inversement au silence, un moment d'expression sera suggéré pour que les participants se disent les uns aux autres ce qui les anime dans cette volonté de « vivre ensemble ».

Diffusion en direct de la Nuit Sacrée

1. Toute la nuit, puis en replay, sur les sites : www.saintmerry.org & www.nuitsacree.org
2. Jusqu'à minuit, par le réseau des radios RCF : www.rcf.fr qui y consacrera aussi un magazine de 18h à 19h.

Soutien financier

Votre contribution est sollicitée afin de couvrir les frais engendrés par la Nuit Sacrée tant en ce qui concerne les professionnels à mobiliser que les équipements à louer : agents de sécurité, toilettes, régie lumière et son, micros et projecteurs, régie vidéo, caméras pour capter et diffuser les images dans l'église et par internet...

Les chorales se produisent gratuitement; elles peuvent mettre leurs CD à la disposition du public; elles reçoivent la bande vidéo de leur prestation à la Nuit Sacrée.

Comment faire ? Don par chèque à l'ordre de : **ADP Nuit Sacrée**.

Adresser à : Saint-Merry Nuit Sacrée 76 rue de la Verrerie 75004 Paris.

Les donateurs imposables pourront déduire de leurs impôts 66% du montant de leur don (si celui-ci est supérieur à 20 €), dans la limite de 20% de leur revenu imposable. En temps utile, ils recevront un reçu fiscal.

Médias partenaires

RCF • La Croix • Pèlerin • La Vie • Phosphore • Le Monde des Religions.